

Informations de base

2021/2618(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Capital Requirements Directive (CRDIV): normes techniques de réglementation fixant les critères permettant de définir les responsabilités dirigeantes, les fonctions de contrôle, l'unité opérationnelle importante et l'incidence significative sur le profil de risque de cette unité, et fixant les critères permettant de recenser les membres du personnel ou les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence sur le profil de risque de l'établissement qui est comparativement aussi significative que celle des membres du personnel ou catégories de personnel visés à l'article 92, paragraphe 3

Complétant [2011/0203\(COD\)](#)

Subject

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur